

Chères collègues chargées de cours,  
Chers collègues chargés de cours,

Chargé de cours au département de finance de l'École de gestion à l'Université de Sherbrooke depuis janvier 2018, j'ai le plaisir de solliciter votre appui afin d'obtenir un mandat de représentant au Comité de perfectionnement du SCCCUS.

Membre du Conseil syndical depuis mars 2020, j'en suis aussi le Vice-Président élu depuis octobre 2020, j'ai été fortement sensibilisé aux enjeux de notre perfectionnement à titre de chargé.es de cours. En effet, le Président du Conseil syndical étant également membre du Comité de perfectionnement fait souvent des rapports face aux enjeux traités par le comité et j'ai découvert l'amplitude des volets traités par la politique de perfectionnement liant l'Université et le SCCCUS<sup>1</sup> allant de l'aide pour des activités ponctuelles (séminaires, congrès, etc.) à une exonération partielle des frais de scolarité visant des programmes d'études de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle en passant par le prêt de matériel informatique ou encore une aide financière de 200 \$ par année pour l'achat de livres ou une adhésion à une association professionnelle (convention collective)<sup>2</sup>.

Ayant moi-même fait appel au Comité de perfectionnement pour une assistance dans une demande relevant de la politique de perfectionnement du SCCCUS et dans laquelle la discussion avec l'Université était compliquée, j'ai pu constater le support formidable et le travail efficace de l'équipe représentant le SCCCUS au Comité de perfectionnement.

Si je suis élu au Comité de perfectionnement, je m'engage à faire la promotion du programme de formation afin que plus de nos collègues Chargé.es de cours en soient informés pour qu'ils puissent bénéficier de l'aide qui leur est destinée. Je m'engage également à promouvoir l'intégration d'un volet d'appui à la recherche pour les Chargé.es de cours, notamment par le remboursement des frais de publication, un élément auquel l'Université de Sherbrooke semble s'opposer malgré des fonds disponibles et le fait que cela soit déjà pratique courante dans d'autres universités. D'ailleurs, je m'engage à promouvoir une bonification de notre politique de perfectionnement afin qu'elle nous offre une aide financière à la hauteur de celle dont bénéficient que nos collègues Chargé.es de cours d'autres universités.

Ces enjeux autour de notre perfectionnement m'intéressent particulièrement et le respect de nos droits acquis dans notre convention collective me tient à cœur, c'est pourquoi je sollicite votre appui afin de pouvoir vous représenter au comité de perfectionnement, un mandat qui s'inscrit dans la continuité de mon engagement dans la vie Syndicale afin de contribuer au respect et à l'amélioration continue de nos droits.

Je vous remercie chaleureusement pour votre confiance !

**Maxime Gallice**

---

<sup>1</sup> <https://www.usherbrooke.ca/intranet-srh/perfectionnement/demandes-de-perfectionnement/personnel-charge-de-cours-scccus>

<sup>2</sup> [https://www.usherbrooke.ca/personnel/fileadmin/sites/personnel/documents/Conventions/scccus/convention\\_scccus.pdf](https://www.usherbrooke.ca/personnel/fileadmin/sites/personnel/documents/Conventions/scccus/convention_scccus.pdf)